



**HAL**  
open science

# Atlas de la biodiversité intercommunale de Puisaye-Forterre

Corentin Nicod

► **To cite this version:**

Corentin Nicod. Atlas de la biodiversité intercommunale de Puisaye-Forterre: Synthèse sur la flore d'intérêt. CBNBP - MNHN, Délégation Bourgogne, Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson, France. 2022. hal-04205195

**HAL Id: hal-04205195**

**<https://hal.science/hal-04205195>**

Submitted on 12 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



RAPPORT D'ÉTUDE • 2022



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE NATIONAL  
BASSIN PARISIEN

MUSÉUM NATIONAL  
D'HISTOIRE NATURELLE

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DE PUISAYE-FORTERRE. SYNTHÈSE SUR LA FLORE D'INTÉRÊT



**Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, sous la responsabilité de :**

Frédéric HENDOUX, directeur du CBN du Bassin parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
01 40 79 35 54  
cbnbp@mnhn.fr

Olivier BARDET, responsable de la délégation Bourgogne du CBN du Bassin parisien  
Muséum national d'Histoire naturelle  
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05  
03 86 78 79 60  
cbnbp\_bou@mnhn.fr

**Inventaires de terrain et rédaction :** Corentin NICOD, Olivier BARDET

**Cartographie :** Corentin NICOD

**Gestion des données et analyse :** Corentin NICOD, Olivier BARDET

**Relecture :** Olivier BARDET

**Partenaire de cette étude :**

Communauté de communes de Puisaye-Forterre  
3 rue Paul Bert  
89130 Toucy

**Référence bibliographique**

NICOD C. (2022) – Atlas de la biodiversité intercommunale de Puisaye-Forterre. Synthèse sur la flore d'intérêt. Conservatoire botanique national du Bassin parisien. 18 p.

**Date de réalisation**

19 Décembre 2022

**Photographies de couverture**

Prairie humide à Saint-Sauveur-en-Puisaye - © C. NICOD - CBN du Bassin parisien – 24/05/2022  
Végétation exondée à Moutiers-en-Puisaye - © C. NICOD - CBN du Bassin parisien – 20/09/2022

## SOMMAIRE

RÉSUMÉ .....	3
INTRODUCTION.....	4
<b>1. TERRITOIRE ÉTUDIÉ.....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. DESCRIPTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>4</b>
<b>1.2. INTÉRÊTS POUR LA FLORE.....</b>	<b>6</b>
<b>2. PROSPECTIONS DE TERRAIN .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1. MÉTHODES DE PROSPECTION.....</b>	<b>7</b>
<b>2.2. RÉSULTATS DES PROSPECTIONS 2022 .....</b>	<b>8</b>
<b>3. SYNTHÈSE DES DONNÉES FLORE .....</b>	<b>9</b>
<b>3.1. MÉTHODES .....</b>	<b>9</b>
<b>3.2. SYNTHÈSES PAR COMMUNE .....</b>	<b>9</b>
3.2.1. MOUTIERS-EN-PUISAYE.....	9
3.2.2. SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE.....	11
3.2.3. SAINTS-EN-PUISAYE.....	12
3.2.4. TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE.....	13
<b>4. CONCLUSION .....</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 1. LISTES DES ESPÈCES D'INTÉRÊT OBSERVÉES PAR COMMUNE .....</b>	<b>15</b>

## RÉSUMÉ

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre (CCPF), située en région Bourgogne-Franche-Comté, mène en 2021-2023 un projet d'atlas de la biodiversité intercommunale sur 4 communes de son territoire (Moutiers-en-Puisaye, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Saints-en-Puisaye et Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe). Le but poursuivi par cet atlas est de pouvoir appréhender les différents enjeux de biodiversité du territoire, afin de pouvoir les intégrer dans les politiques publiques locales.

Dans le cadre de ce projet d'atlas, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) est missionné pour la réalisation d'inventaires floristiques complémentaires sur le territoire d'étude, ainsi que pour la réalisation d'une synthèse des données flore sur l'ensemble des communes prospectées. Les travaux du CBNBP doivent se focaliser sur les espèces d'intérêt associées à trois grands types de milieux : « milieux humides », « forêts » et « prairies-bocage ». En 2022, 10 journées de terrain ont été consacrées à des prospections floristiques. 8 journées ont été consacrées à la recherche de plantes vasculaires d'intérêt et 2 journées ont été consacrées à la recherche d'espèces de bryophytes d'intérêt. Sur le territoire du projet d'atlas, les milieux forestiers ainsi que le réseau bocager et ses prairies concentrent davantage de besoins en connaissances. Ces milieux ont été principalement ciblés lors des prospections de terrain.

Les résultats des prospections 2022 ont permis de découvrir au total 37 nouvelles stations d'espèces d'intérêt, pour un total de 22 espèces différentes. Les listes de la totalité des espèces observées par commune ainsi que les listes des espèces d'intérêt ont été établies après la période de prospections. Les secteurs qui concentrent de forts enjeux liés à la flore ont ainsi pu être identifiés. Si l'on considère uniquement les données floristiques datant de moins de 20 ans (considérées comme des données contemporaines) et les trois grands types de milieux étudiés, ce sont 74 espèces végétales d'intérêt qui sont présentes sur le territoire du projet d'atlas. Les milieux humides, par leur diversité, concentrent une grande partie des enjeux mis en évidence. Cependant, certains secteurs mettent en avant un fort intérêt floristique lié à des milieux forestiers ou prairiaux.

D'une manière générale, les milieux humides et forestiers prospectés sur l'ensemble du territoire d'étude sont en bon état de conservation et propices à l'expression d'une flore d'intérêt. Ces milieux ne semblent pas menacés à court terme. En revanche, la plupart des milieux de type "prairies-bocage" supportent une agriculture productive et l'intérêt des prairies pour la biodiversité végétale est fortement dégradé sur l'ensemble du territoire. Cependant, quelques secteurs présentent encore des prairies où une forte diversité végétale est maintenue.

### Mots clés

Puisaye-Forterre, Atlas, biodiversité, flore, espèces patrimoniales, milieux humides, prairies, bocage, forêts.

## INTRODUCTION

La Communauté de communes de Puisaye-Forterre (CCPF), située en région Bourgogne-Franche-Comté, est un territoire rural qui rassemble 57 communes pour environ 35 000 habitants et une surface totale de 1 750 km<sup>2</sup>. Dans le cadre des politiques de valorisation de la biodiversité de son territoire, la CCPF a initié un premier atlas 2021-2023 de la biodiversité intercommunale sur son territoire. Considérant sa superficie importante, la CCPF a fait le choix de mener ce projet sur 4 communes : Moutiers-en-Puisaye, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Saints-en-Puisaye et Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe. L'objectif de cet atlas est d'acquérir suffisamment de connaissances naturalistes pour identifier les enjeux de biodiversité des communes concernées. Le but poursuivi est de pouvoir faciliter l'appréhension de ces enjeux par les différents acteurs du territoire, afin de pouvoir les intégrer dans les politiques publiques locales.

Ce projet d'atlas se focalise sur trois types de milieux, qui abritent les principaux enjeux de biodiversité sur le territoire étudié :

- Les milieux humides
- Les forêts anciennes
- Le réseau bocager et ses prairies

Dans le cadre de ce projet d'atlas, la CCPF missionne le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) pour la réalisation d'inventaires floristiques, destinés à améliorer la connaissance sur les espèces végétales d'intérêt. Dans un second temps, le CBNBP est chargé de réaliser une synthèse des données flore sur l'ensemble des communes prospectées. Les travaux du CBNBP doivent se focaliser sur les espèces d'intérêt associées aux trois types de milieux considérés dans le cadre de ce projet.

## 1. TERRITOIRE ÉTUDIÉ

### 1.1. DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le territoire étudié porte sur une surface totale d'environ 157 km<sup>2</sup> (soit 15 700 ha) et comprend 4 communes :

- Moutiers-en-Puisaye (89273)
- Saint-Sauveur-en-Puisaye (89368)
- Saints-en-Puisaye (89367)
- Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe (89420)

La figure 1 présente la localisation des 4 communes concernées par le projet d'atlas 2021-2023 de la biodiversité intercommunale de Puisaye-Forterre. Le territoire de ce projet d'atlas se situe sur 3 régions naturelles de la région Bourgogne Franche-Comté : la Puisaye, la Haute-Puisaye ainsi que la Forterre (figure 2).

La Puisaye et la Haute-Puisaye sont des régions naturelles localisées sur des couches géologiques de la série du Bassin parisien (l'auréole du crétacé supérieur et l'auréole albienne), recouvertes par des sables, des argiles et des limons de plateaux. L'importance du complexe argilo-sableux génère une forte proportion de sols à caractère hydromorphe dans ces deux régions. La Haute Puisaye et principalement la Puisaye sont des zones où les influences atlantiques sont les plus marquées en Bourgogne. Pour le territoire du projet d'atlas, le paysage en Puisaye et Haute-Puisaye est constitué de forêts, de prairies et de quelques cultures. Les étangs, souvent anciens, y sont très présents.

La Forterre est une région naturelle de plaine sur roche calcaire. C'est une zone où les grandes cultures céréalières dominent largement le paysage, ponctuées çà et là de bosquets et quelques prairies. Quelques formations humides se développent dans les petites vallées qui creusent faiblement le plateau.

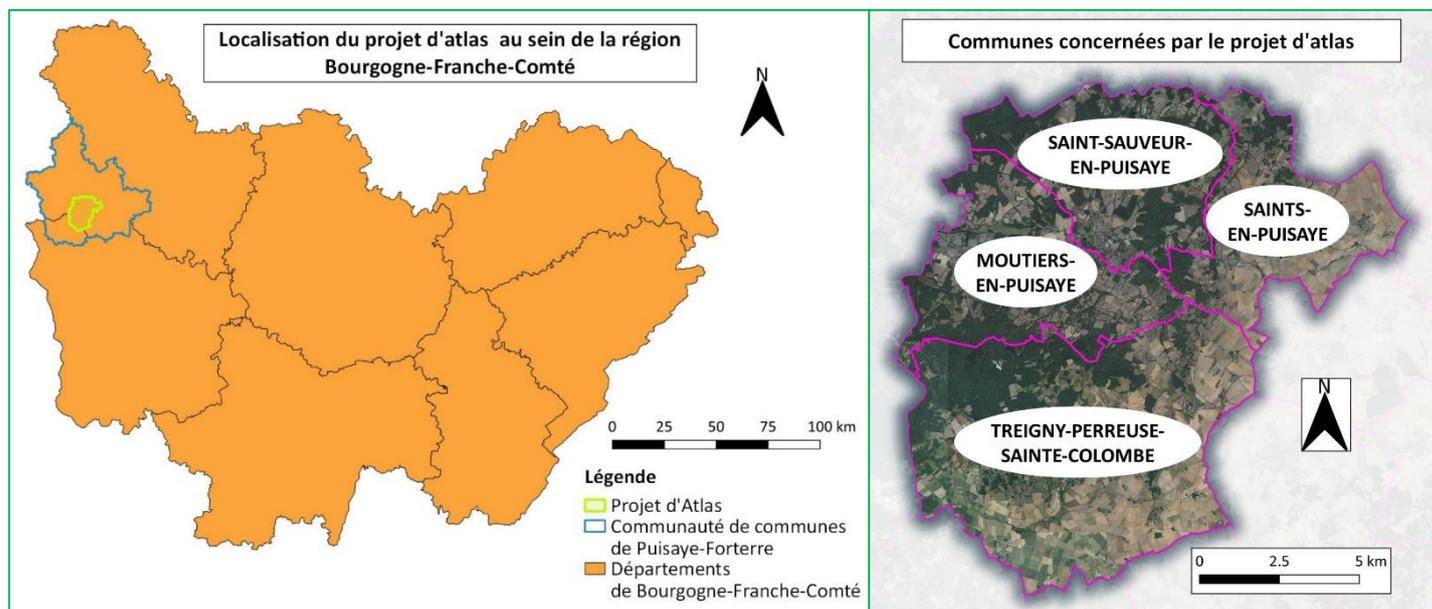


Figure 1 : Localisation du projet d'atlas de la biodiversité au sein de la région Bourgogne Franche-Comté et localisation des 4 communes concernées par le projet d'atlas (cartes extraites de la fiche projet de l'atlas de la biodiversité intercommunale de Puisaye-Forterre).

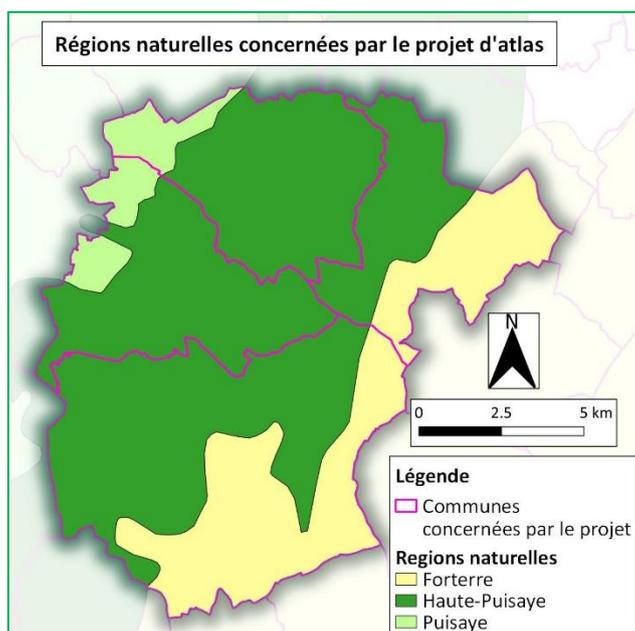


Figure 2 : Régions naturelles concernées par le projet d'atlas (carte extraite de la fiche projet de l'atlas de la biodiversité intercommunale de Puisaye-Forterre).

## 1.2. INTÉRÊTS POUR LA FLORE

Le territoire d'étude est constitué d'une forte diversité de contextes écologiques, principalement liée à une grande variabilité des modes d'usages du territoire (sylviculture, agriculture céréalière, élevage de bovins, entretien de nombreux étangs, etc.). Cette diversité de contextes permet la présence de nombreuses espèces végétales sur un territoire de faible surface. De plus, les influences atlantiques marquées sur le territoire du projet d'atlas permettent le développement d'espèces végétales remarquables pour la région Bourgogne Franche-Comté.

La Puisaye et la Haute-Puisaye sont des régions qui possèdent une forte proportion de sols hydromorphes, ce qui permet une forte concentration de milieux humides. Ainsi, de nombreuses espèces de plantes patrimoniales liées aux milieux humides se développent sur le territoire du projet d'atlas. A l'échelle de la région Bourgogne Franche-Comté, la Puisaye et la Haute-Puisaye sont reconnue comme des régions naturelles majeures concernant les enjeux floristiques liés aux milieux humides. En particulier, le patrimoine floristique des étangs est particulièrement remarquable (*Limosella aquatica* ; *Littorella uniflora* ; *Baldellia repens* ; *Exaculum pusillum*). Certains d'entre eux, comme l'étang de Charmoy sur la commune de Moutiers-en-Puisaye, font l'objet de suivis floristiques réguliers.

Les forêts anciennes et mûres occupent une part importante du territoire du projet d'atlas. La plupart de ces milieux relèvent de chênaies mésophiles acidiphiles, naturellement pauvres en espèces de plantes vasculaires. Néanmoins, en raison de la forte humidité de nombreux sols, le territoire d'étude abrite de nombreuses aulnaies marécageuses. Ces milieux de fort intérêt permettent le développement d'espèces végétales remarquables, comme l'osmonde royale (*Osmunda regalis*) ou la fougère de marais (*Thelypteris palustris*). De plus, certaines configurations topographiques permettent le développement de boulaies tourbeuses et d'espèces végétales liées à ces milieux particuliers (*Erica tetralix* ; *Odontoschisma sphagni*).



*Thelypteris palustris* © O. BARDET - CBN du Bassin parisien (à gauche)  
*Anacamptis laxiflora* © O. BARDET - CBN du Bassin parisien (au centre)  
*Littorella uniflora* © O. BARDET - CBN du Bassin parisien (à droite)

Une grande partie du territoire étudié est consacrée à l'élevage bovin. Il en résulte la présence d'un important réseau de prairies bocagères. Ces milieux, lorsqu'ils sont gérés de manière extensive, permettent le développement d'espèces végétales remarquables. L'intérêt floristique des prairies du territoire d'étude concerne principalement des espèces liées à la nature humide de certains sols (*Anacamptis laxiflora* ; *Oenanthe peucedanifolia*) mais également à des prairies mésophiles de faible niveau trophique (*Coeloglossum viride* ; *Spiranthes spiralis*).

## 2. PROSPECTIONS DE TERRAIN

### 2.1. MÉTHODES DE PROSPECTION

Afin d'améliorer les connaissances sur la flore patrimoniale des 4 communes concernées par le projet d'atlas, 10 journées de terrain ont été consacrées à des prospections floristiques en 2022. 8 journées ont été consacrées à la recherche de plantes vasculaires d'intérêt. 2 journées ont été consacrées à la recherche d'espèces de bryophytes d'intérêt. Parmi les 3 types de milieux étudiés (milieux humides, forêts, prairies-bocage), les milieux humides ont été fortement prospectés par le passé dans le secteur d'étude. Les enjeux floristiques liés aux milieux humides sont par conséquent bien connus. Les milieux forestiers ainsi que le réseau bocager et ses prairies concentrent davantage de besoins en connaissances. Ces milieux ont donc été principalement ciblés lors des prospections de terrain de 2022.

L'objectif principal des prospections de terrain est d'acquérir des connaissances nouvelles sur la flore du territoire d'étude. Ainsi, les secteurs déjà connus n'ont pas été prospectés à nouveau en 2022. Des stations d'espèces déjà connues et non menacées n'ont ainsi pas été réactualisées en 2022.

Les inventaires de terrain ont été conduits de la manière suivante. Des secteurs potentiellement remarquables ont été sélectionnés au préalable par vue aérienne. Ces secteurs ont ensuite fait l'objet de prospections sur le terrain. L'observateur réalise des inventaires les plus exhaustifs possible de la flore sur une surface précise. Des prospections opportunistes ont également été réalisées sur le terrain, certains milieux ont été parcourus de manière plus rapide. Dans ce cas, l'objectif n'est pas de réaliser des inventaires exhaustifs de la flore mais simplement de rechercher la présence d'espèces d'intérêt.

Dans le cadre de cette étude, on considère comme espèce d'intérêt toute espèce qui remplit au moins une des conditions suivantes :

- L'espèce est protégée au niveau régional, protégée au niveau national, ou inscrite en annexe de la directive européenne habitats faune flore.
- L'espèce est inscrite sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la région Bourgogne (zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique).
- L'espèce possède un statut NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger) ou CR (en danger critique) sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire (ou la liste rouge régionale des bryophytes le cas échéant).

## 2.2. RÉSULTATS DES PROSPECTIONS 2022

Les résultats des prospections 2022 ont permis de découvrir au total 37 nouvelles stations d'espèces d'intérêt, pour un total de 22 espèces différentes :

- Moutiers-en-Puisaye : 8 nouvelles stations concernant 5 espèces (4 espèces des milieux humides et 1 espèce des forêts).
- Saint-Sauveur-en-Puisaye : 8 nouvelles stations concernant 6 espèces (3 espèces des milieux humides, 1 espèce des forêts et 2 espèces des prairies).
- Saints-en-Puisaye : 1 nouvelle station concernant 1 espèce des milieux humides.
- Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe : 20 nouvelles stations concernant 13 espèces (6 espèces des milieux humides, 6 espèces des forêts et 1 espèce des prairies). 10 stations d'espèces d'intérêt ont également été réactualisées en 2022 (qui concernent 8 espèces).

Les espèces découvertes en 2022 ou dont la présence a été réactualisée en 2022 peuvent être visualisées en annexe 1 (listes des espèces d'intérêt observées par commune). Ce sont celles pour lesquelles la dernière année d'observation est 2022. Les résultats des prospections de l'année 2022 intègrent également des données ponctuelles produites par d'autres partenaires du projet (Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne). Les polygones d'inventaires du CBNBP de l'année 2022 sont présentés par la figure 3.

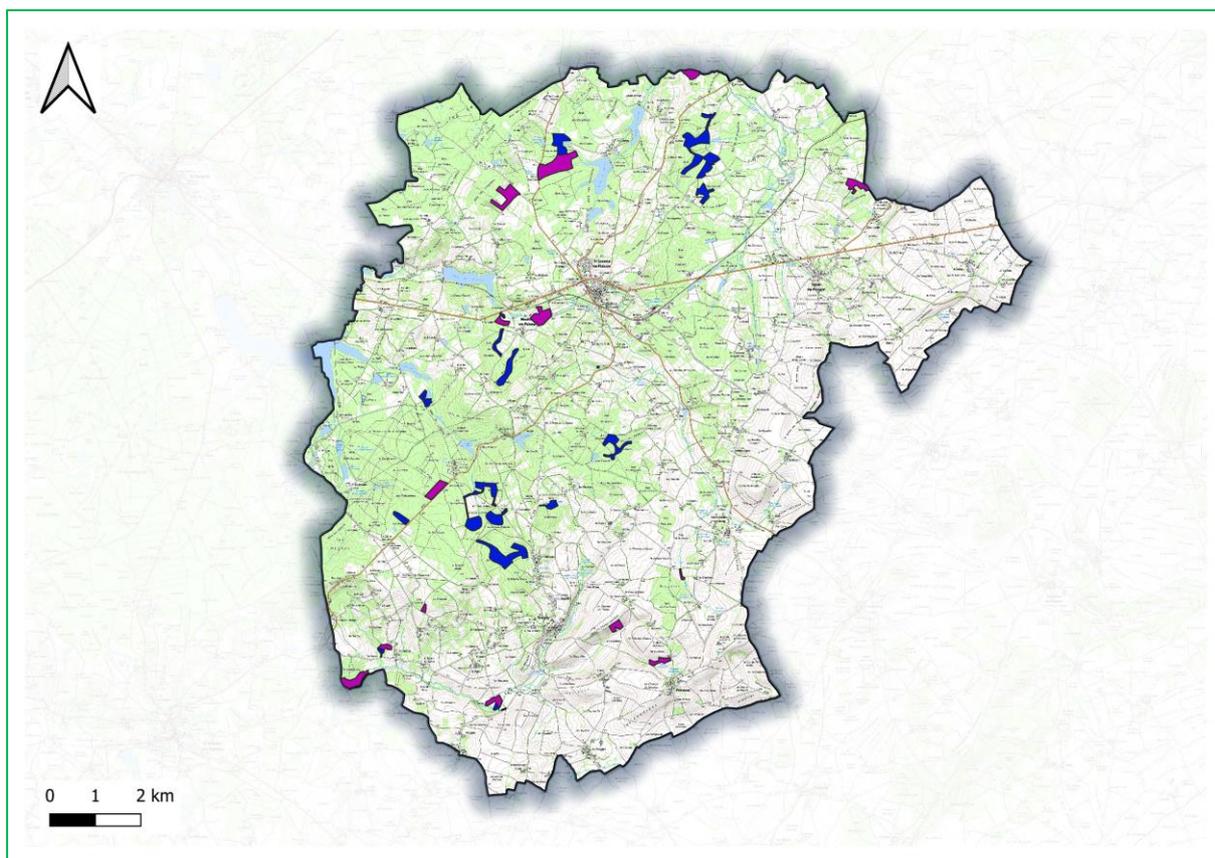


Figure 3 : Carte des secteurs prospectés par le CBNBP pour les compléments d'inventaires floristiques en 2022 (les polygones d'inventaires exhaustifs sont en bleu ; les polygones de recherches d'espèces d'intérêt sont en violet).

### 3. SYNTHÈSE DES DONNÉES FLORE

La synthèse des données flore poursuit 2 objectifs. Le premier est de dresser la liste de toutes les espèces observées pour chaque commune du territoire d'étude. Le second est de dresser une liste des espèces d'intérêt, liées aux milieux étudiés, qui sont présentes sur chaque commune.

#### 3.1. MÉTHODES

Afin de dresser les listes de la totalité des espèces observées pour chaque commune, toutes les données flores relatives à ces communes ont été extraites de la base de données Lobelia du CBNBP. Afin de lister de manière exhaustives toutes les observations réalisées pour chaque commune, ces données ont été extraites indépendamment de la date d'observation des espèces végétales.

Les listes des espèces d'intérêt liées aux milieux étudiés (milieux humides, forêt, prairies-bocage) ont été extraites de manière différente. Seulement les données de moins de 20 ans (postérieures à 2002) ont été sélectionnées (on considère généralement qu'une observation de moins de 20 ans est une observation contemporaine ou observation récente). Ainsi, les listes d'espèces établies ne concernent que des enjeux actuels et concrets.

#### 3.2. SYNTHÈSES PAR COMMUNE

Les listes de la totalité des espèces observées pour chaque commune ont été transmises à la CCPF sous la forme d'un document Excel intitulé « Flore totale ABI Puisaye-Forterre » le 21/11/2022. Ces listes, très fournies, ne sont pas présentées en annexe de ce document. Elles peuvent néanmoins être visualisées sur le site du CBNBP en effectuant une recherche par collectivité (<https://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/>).

Les listes des espèces d'intérêt observées pour chaque commune ont également été transmises à la CCPF sous la forme d'un document Excel intitulé « Flore d'intérêt ABI Puisaye-Forterre » le 21/11/2022. Ces listes sont présentées en annexe 1. Des couches vecteurs (fichiers .gpkg), avec la localisation des espèces d'intérêt, ont également été transmises à cette même date. Une présentation des principaux enjeux liés à la flore, selon l'état actuel des connaissances, est réalisée ci-dessous pour chaque commune.

##### 3.2.1. MOUTIERS-EN-PUISAYE

La localisation des différentes stations d'espèces d'intérêt pour la commune de Moutiers-en-Puisaye est présentée par la figure 4. Les principaux enjeux floristiques identifiés sur cette commune sont liés à des étangs, et principalement à leur gestion qui permet une exondation importante des berges en fin de saison de végétation. Ces enjeux sont déjà bien identifiés sur la commune depuis plus d'une dizaine d'années, et concernent des milieux naturels qui ne semblent pas menacés localement, du moins à court terme.

Les principaux sites d'intérêt, qui concentrent de nombreux enjeux liés à la flore sur cette commune, sont :

- Le réservoir du Bourdon, avec la présence d'espèces comme *Baldellia repens*, *Littorella uniflora*, *Elatine hexandra*, *Drosera intermedia*, *Limosella aquatica*, *Laphangium luteoalbum* et *Pilularia globulifera*.
- L'étang de Charmoy, qui fait l'objet de suivis régulier de la flore de ses berges exondées. On peut y citer la présence de *Baldellia repens*, *Pilularia globulifera*, *Elatine hexandra*, *Exaculum pusillum*, *Juncus tenageia*, *Eleocharis ovata* et *Littorella uniflora*.
- L'étang de Moutiers, avec la présence d'*Ephemerum crassinervum*, *Limosella aquatica*, *Potamogeton lucens*, *Eleocharis ovata* et *Gratiola officinalis*.

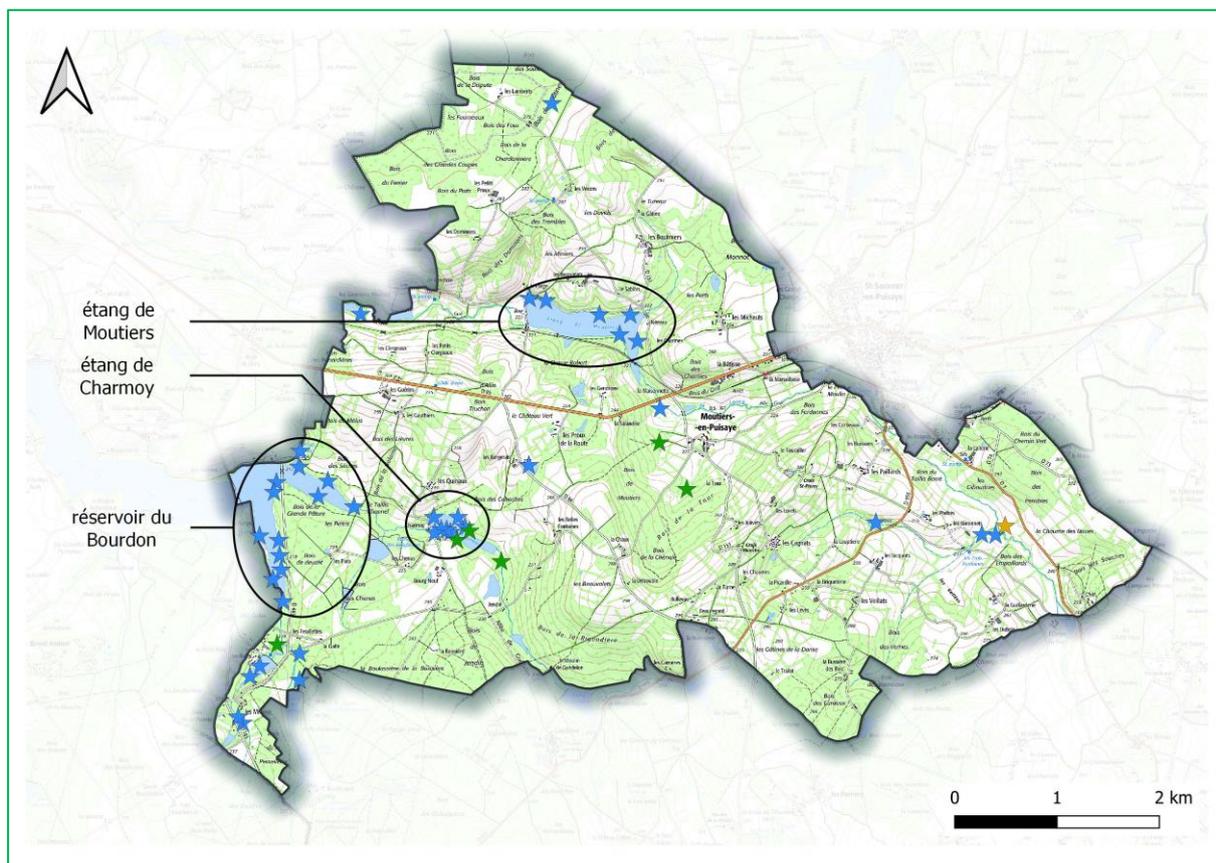
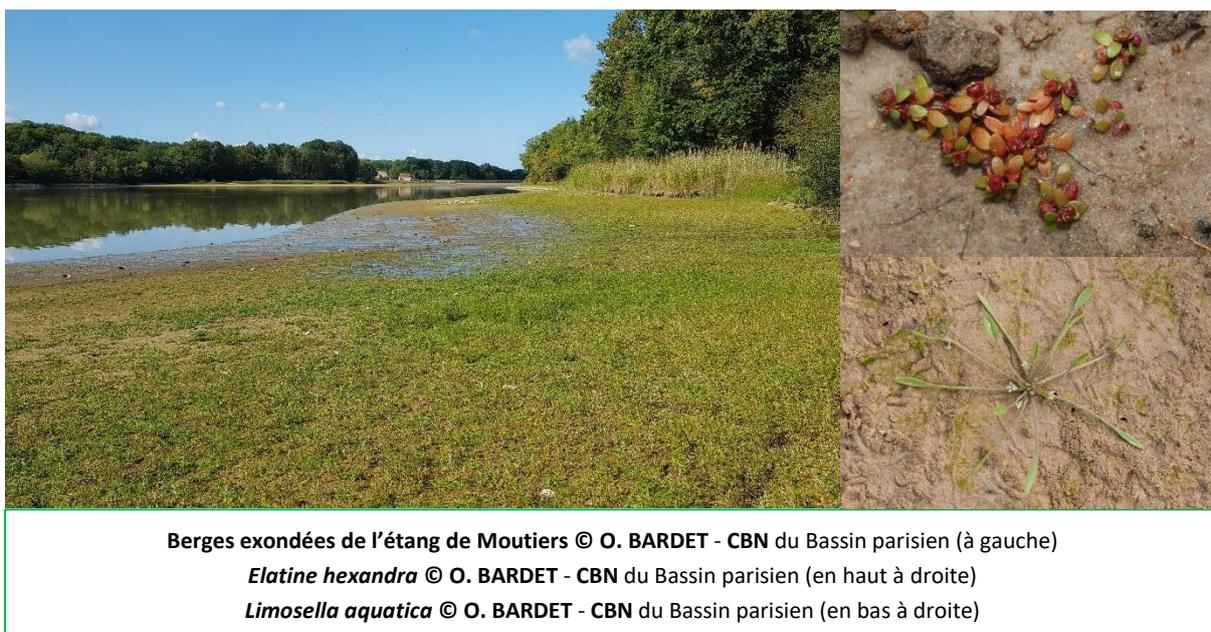


Figure 4 : Localisation des stations d'espèces d'intérêt sur la commune de Moutiers-en-Puisaye (en bleu pour les espèces de milieux humides, en vert pour les espèces de forêt, en orange foncé pour les espèces de prairies). Un pointage peut correspondre à la localisation de plusieurs espèces.



**Berges exondées de l'étang de Moutiers © O. BARDET - CBN du Bassin parisien (à gauche)**

***Elatine hexandra* © O. BARDET - CBN du Bassin parisien (en haut à droite)**

***Limosella aquatica* © O. BARDET - CBN du Bassin parisien (en bas à droite)**

### 3.2.2. SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE

La localisation des différentes stations d'espèces d'intérêt pour la commune de Saint-Sauveur-en-Puisaye est présentée par la figure 5. Les enjeux floristiques identifiés sur cette commune sont localisés dans des milieux divers : mares et plans d'eau, forêts alluviales et marécageuses ; prairies bocagères de forte valeur écologique. Les sites qui concentrent les principaux enjeux liés à la flore pour cette commune, sont :

- Le bois des Rameaux, principalement pour ces nombreuses mares qui abritent des populations très importantes de l'espèce protégée *Hottonia palustris*.
- Le bois Bâtard, qui présente sur une faible surface (moins de 6 hectares) de très forts enjeux pour la flore. On peut y citer la présence de *Calliergon cordifolium*, *Erica tetralix*, *Thelypteris palustris*, *Osmunda regalis* ou encore *Dicranum bonjanii*. Une proposition de labellisation ENS (espaces naturels sensibles) du site a été transmise au conseil départemental de l'Yonne cette année.
- Le secteur bocager du bois des Corbons, où de nombreuses prairies (mésophiles et humides) présentent un intérêt notable pour la flore. Elle accueillent des espèces comme *Coeloglossum viride*, *Anacamptis laxiflora*, *Trifolium ochroleucon* et *Oenanthe peucedanifolia*. Au-delà de la présence d'espèces d'intérêt, c'est surtout la qualité des milieux qui est à mettre en avant dans un contexte général de perte de biodiversité dans les prairies.
- Les prairies humides du lieu-dit les Pereux en bordure du Branlin, avec la forte présence d'*Oenanthe peucedanifolia* ainsi que la présence de *Thelypteris palustris* et d'*Osmunda regalis*.

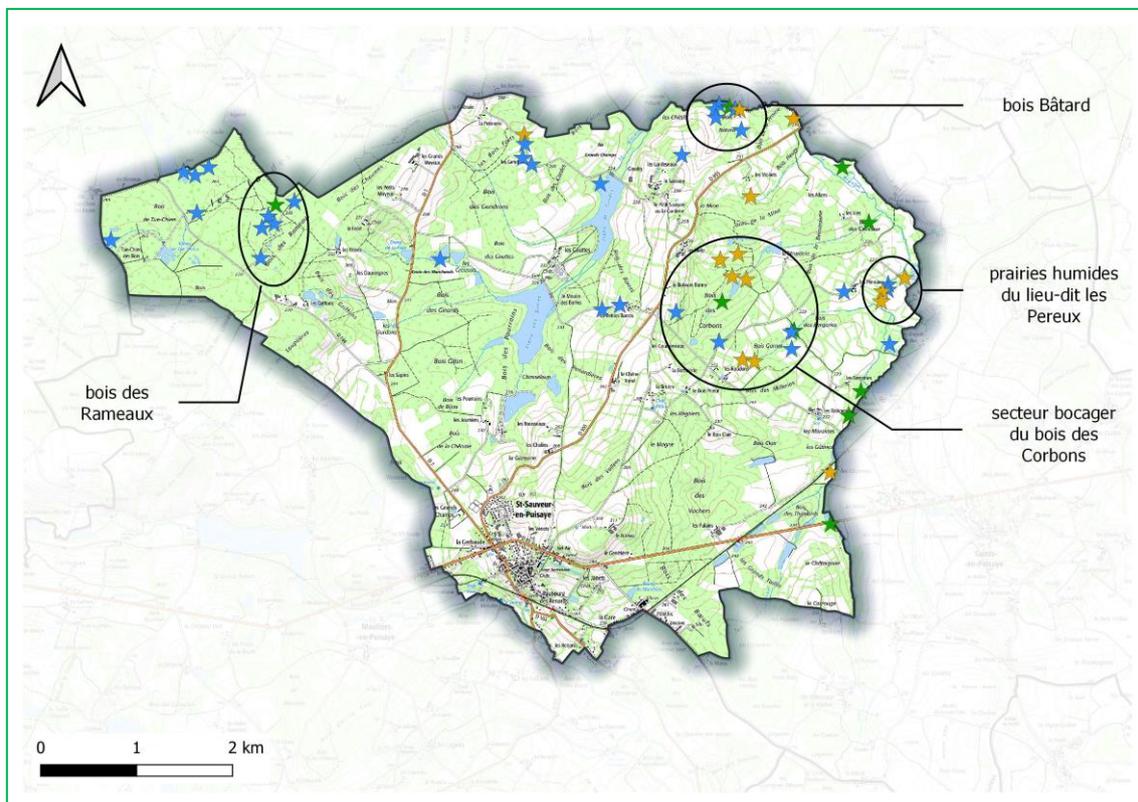


Figure 5 : Localisation des stations d'espèces d'intérêt sur la commune de Saint-Sauveur-en-Puisaye (en bleu pour les espèces de milieux humides, en vert pour les espèces de forêt, en orange foncé pour les espèces de prairies). Un pointage peu correspondre à la localisation de plusieurs espèces.



*Coeloglossum viride* © O. BARDET - CBN du Bassin parisien (à gauche)  
*Trifolium ochroleucon* © O. BARDET - CBN du Bassin parisien (au milieu)  
Prairie de fauche mésophile oligotrophe © C. NICOD - CBN du Bassin parisien (à droite)

### 3.2.3. SAINTS-EN-PUISAYE

La localisation des différentes stations d'espèces d'intérêt pour la commune de Saints-en-Puisaye est présentée par la figure 6. Saints-en-Puisaye présente peu d'espèces d'intérêt pour les milieux considérés dans le cadre du projet d'atlas. Ces milieux occupent une surface nettement plus faible sur cette commune en comparaison des autres communes étudiées.

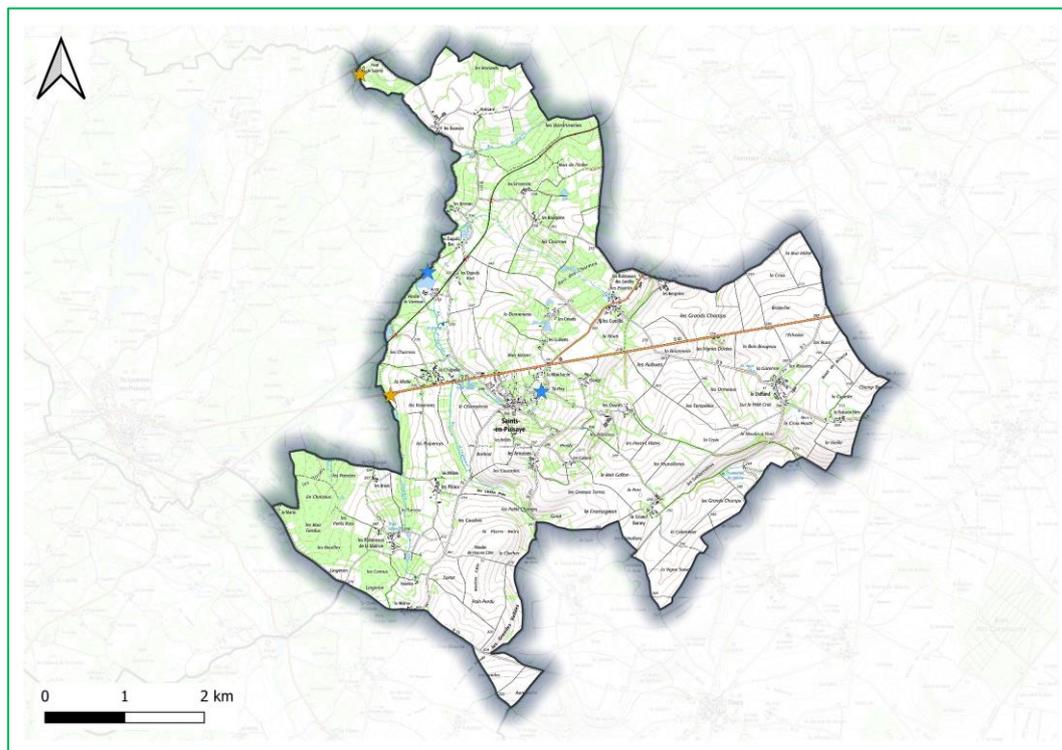


Figure 6 : Localisation des stations d'espèces d'intérêt sur la commune de Saints-en-Puisaye (en bleu pour les espèces de milieux humides, en vert pour les espèces de forêt, en orange foncé pour les espèces de prairies).  
Un pointage peu correspondre à la localisation de plusieurs espèces.

### 3.2.4. TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE

La localisation des différentes stations d'espèces d'intérêt pour la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe est présentée par la figure 7. Les enjeux floristiques mis en évidence sur cette commune sont principalement situés en milieux forestiers ou liés à des étangs. La présence de bombements tourbeux concentre également des enjeux très forts pour la flore sur cette commune.

Les sites qui présentent les principaux enjeux liés à la flore pour la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe sont :

- L'étang de Guédelon, dont les enjeux sont principalement liés aux boisements humides. On peut y citer la présence de *Petasites hybridus* ainsi que de populations très importantes d'*Osmunda regalis*.
- Le domaine du château de Boutissaint, où les enjeux sont principalement liés aux prairies amphibies et aux étangs. *Elatine hexandra*, *Eleocharis ovata*, *Ranunculus hederaceus* ou encore *Cardamine amara* sont présentes sur ce site.
- Le lieu-dit les Pâtures Pourries. L'essentiel des enjeux sur ce site sont liés à un bombement tourbeux qui présente un intérêt majeur pour la bryoflore de Bourgogne. On peut y citer la présence de *Cephaloziella hampeana*, *Odontoschisma sphagni*, *Dicranum bonjeanii*, *Fuscocephaloziopsis lunulifolia* et *Erica tetralix*. D'autres enjeux, plus épars, sont liés aux espèces forestières, avec la présence d'*Osmunda regalis* et *Polystichum aculeatum*. Une proposition de labellisation ENS (espaces naturels sensibles) du site a été transmise au conseil départemental de l'Yonne cette année.
- Le lieu-dit les Usages, dont les enjeux sont liés à un complexe de fourrés, landes humides, mares, et quelques éléments de bas-marais. Ce site très riche en espèces d'intérêt, est géré par le CEN Bourgogne. Il accueille des espèces comme *Drosera rotundifolia*, *Erica tetralix*, *Osmunda regalis*, *Eleocharis multicaulis* et *Gentiana pneumonanthe*.



*Drosera rotundifolia* © C. NICOD - CBN du Bassin parisien (en haut à gauche)

*Erica tetralix* © O. BARDET - CBN du Bassin parisien (en bas à gauche)

Lande humide à *Erica tetralix* © C. NICOD - CBN du Bassin parisien (à droite)

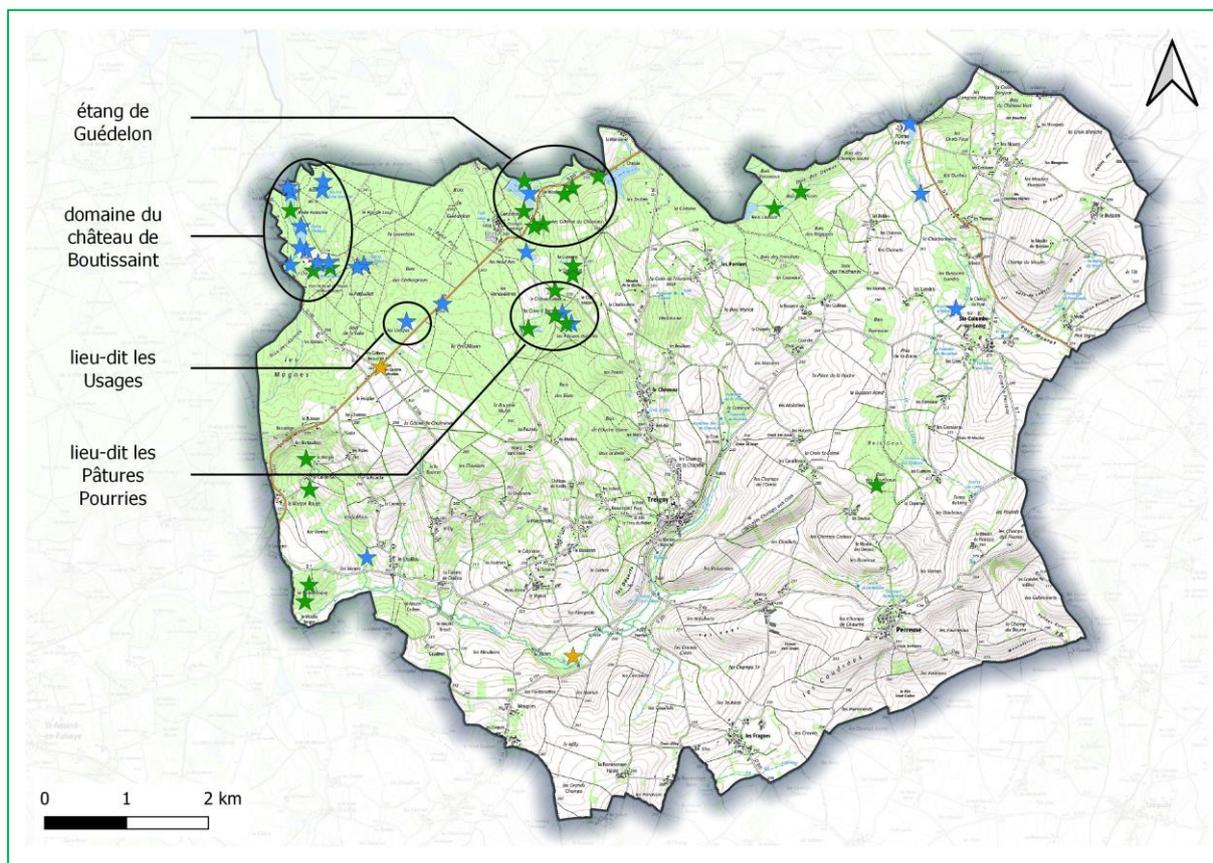


Figure 7 : Localisation des stations d'espèces d'intérêt sur la commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe (en bleu pour les espèces de milieux humides, en vert pour les espèces de forêt, en orange foncé pour les espèces de prairies). Un pointage peut correspondre à la localisation de plusieurs espèces.

#### 4. CONCLUSION

Le territoire du projet d'atlas de la biodiversité intercommunale de Puisaye-Forterre concentre de très forts enjeux pour la flore sur une surface relativement faible (157 km<sup>2</sup>). Si l'on considère uniquement les données floristiques datant de moins de 20 ans (considérées comme des données contemporaines) et les trois grands types de milieux étudiés, ce sont 74 espèces végétales d'intérêt qui sont présentes sur ce territoire. Les milieux humides du territoire d'étude, par leur diversité, concentrent une grande partie des enjeux mis en évidence. Certains secteurs mettent également en avant un fort intérêt floristique lié à des milieux forestiers ou prairiaux. D'une manière générale, les milieux humides et forestiers prospectés sur l'ensemble du territoire d'étude sont en bon état de conservation et propices au développement d'une flore d'intérêt. Ces milieux ne semblent pas menacés à court terme. En revanche, la plupart des milieux de type "prairies-bocage" supportent une agriculture productive et l'intérêt des prairies pour la biodiversité végétale est fortement dégradé sur l'ensemble du territoire. Pour conserver une forte diversité végétale en prairie, il est nécessaire de préserver des pratiques extensives sur ces milieux. Sur le territoire étudié, les prairies d'intérêt se situent principalement au Nord-Est de la commune de Saint-Sauveur-en-Puisaye ainsi que de manière plus éparse dans la vallée de la Vrille au Sud-Ouest de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe. L'intérêt paysager du bocage (notamment pour la faune) est cependant toujours présent sur le territoire du projet d'atlas.

## ANNEXES

Les différents champs des tableaux des annexes sont présentés ci-dessous :

- GROUPE\_TAXO : Tr. pour trachéophyte ; Br. pour bryophyte
- NOM\_COMPLET : nom scientifique du taxon végétal (suivant le référentiel Taxref14)
- RARETÉ : Indice de rareté de l'espèce, calculé en fonction du nombre de maille 5x5 km où l'espèce est présente en Bourgogne (version de 2015 pour les trachéophytes et de 2021 pour les bryophytes). CCC très très commun, CC très commun, C commun, AC assez commun, AR assez rare, R rare, RR très rare, RRR très très rare.
- LRR\_UICN : statut de l'espèce sur la liste rouge régionale de Bourgogne (version de 2015 pour les trachéophytes et version de 2021 pour les bryophytes). DD données déficientes, LC préoccupation mineure, NT quasi-menacé, VU vulnérable, EN en danger, CR en danger critique.
- PROTECTION : PN pour protection nationale, PR pour protection régionale, DH si l'espèce est inscrite dans une des annexes de la Directive européenne Habitats Faune Flore.
- ZNIEFF : mention « oui » si l'espèce est déterminante ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- PRIORITÉ\_CONSERVATION : Priorité de conservation de l'espèce en Bourgogne (faible, modérée, élevée, très élevée, majeure). La priorité de conservation est calculée à partir de deux indices : un indice de vulnérabilité de l'espèce (basé sur le statut de la liste rouge de l'espèce en Bourgogne par rapport à son statut sur la liste rouge à l'échelle nationale) et un indice de responsabilité de la Bourgogne pour la conservation de l'espèce à l'échelle nationale (basé sur la proportion des effectifs nationaux présents en Bourgogne).
- ANNÉE : dernière année à laquelle l'espèce a été observée.

Un nom d'espèce en bleu indique que cette espèce est principalement liée au type de milieu « milieux humides », en vert au type de milieu « forêts » et en marron au type de milieu « prairies-bocage ».

### ANNEXE 1. LISTES DES ESPÈCES D'INTÉRÊT OBSERVÉES PAR COMMUNE

Commune de Moutiers-en-Puisaye

GROUPE_TAXO	NOM_COMPLET	RARETE	LRR_UICN	PROTECTION	ZNIEFF	PRIORITE_CONSERVATION	ANNEE
Tr.	<i>Pilularia globulifera</i>	RRR	CR	PN	oui	faible	2007
Tr.	<i>Lindernia procumbens</i>	RRR	EN	PN	oui	très élevée	2003
Tr.	<i>Drosera intermedia</i>	RR	EN	PN	oui	faible	2011
Tr.	<i>Baldellia repens</i>	RRR	EN	PR	oui	faible	2020
Tr.	<i>Elatine hexandra</i>	RRR	EN	PR	oui	faible	2011
Tr.	<i>Limosella aquatica</i>	RRR	EN	-	oui	modérée	2020
Tr.	<i>Exaculum pusillum</i>	RRR	EN	-	oui	faible	2020
Tr.	<i>Juncus capitatus</i>	RRR	EN	-	oui	faible	2003

Tr.	<i>Juncus tenageia</i>	RRR	EN	-	oui	faible	2017
Tr.	<i>Laphangium luteoalbum</i>	RRR	EN	-	oui	faible	2014
Tr.	<i>Potamogeton gramineus</i>	RRR	EN	-	oui	faible	2013
Br.	<i>Ephemerum crassinervium</i>	RR	EN	-	-	-	2020
Tr.	<i>Littorella uniflora</i>	RR	VU	PN	oui	modérée	2020
Tr.	<i>Osmunda regalis</i>	RR	VU	PR	oui	faible	2013
Tr.	<i>Eleocharis ovata</i>	RR	VU	-	-	modérée	2022
Tr.	<i>Potamogeton lucens</i>	RR	VU	-	-	modérée	2020
Tr.	<i>Eleocharis uniglumis</i>	RRR	VU	-	-	faible	2003
Tr.	<i>Wolffia arrhiza</i>	RRR	VU	-	-	faible	2013
Tr.	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	RR	NT	PR	oui	faible	2005
Tr.	<i>Ribes nigrum</i>	RRR	NT		oui	faible	2013
Tr.	<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	RR	NT	-	oui	faible	2013
Tr.	<i>Selinum carvifolia</i>	RR	NT	-	oui	faible	2013
Tr.	<i>Carex canescens</i>	RRR	NT	-	-	faible	2013
Tr.	<i>Lotus glaber</i>	RR	NT	-	-	faible	2014
Tr.	<i>Ludwigia palustris</i>	RR	NT	-	-	faible	2022
Tr.	<i>Lythrum hyssopifolia</i>	RR	NT	-	-	faible	2011
Tr.	<i>Oxybasis rubra</i>	RR	NT	-	-	faible	2022
Tr.	<i>Gratiola officinalis</i>	RR	LC	PN	oui	faible	2022
Tr.	<i>Hottonia palustris</i>	RR	LC	PR	oui	faible	2013
Tr.	<i>Bidens radiata</i>	RR	LC	-	oui	-	2013
Tr.	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	RR	LC	-	oui	-	2020
Tr.	<i>Potamogeton berchtoldii</i>	RR	LC	-	oui	-	2003
Tr.	<i>Potamogeton polygonifolius</i>	RR	LC	-	oui	-	2013
Tr.	<i>Utricularia australis</i>	RR	LC	-	oui	-	2013
Tr.	<i>Dryopteris affinis</i>	R	LC	-	oui	-	2022
Tr.	<i>Potamogeton trichoides</i>	RR	DD	-	oui	-	2013

Commune de Saint-Sauveur-en-Puisaye

GRUPE_TAXO	NOM_COMPLET	RARETE	LRR_UICN	PROTECTION	ZNIEFF	PRIORITE_CONSERVATION	ANNEE
Tr.	<i>Erica tetralix</i>	RRR	EN	PR	oui	faible	2018
Tr.	<i>Anacamptis laxiflora</i>	RR	EN	PR	oui	faible	2009
Tr.	<i>Coeloglossum viride</i>	RR	EN	PR	oui	élevée	2008
Tr.	<i>Myosurus minimus</i>	RR	EN	-	-	modérée	2019
Tr.	<i>Thelypteris palustris</i>	RRR	VU	PR	oui	faible	2020
Tr.	<i>Osmunda regalis</i>	RR	VU	PR	oui	faible	2019

Tr.	<i>Lemna gibba</i>	RRR	VU	-	-	faible	2008
Br.	<i>Calliergon cordifolium</i>	R	VU	-	-	-	2016
Br.	<i>Dicranum bonjeanii</i>	AR	VU	-	-	-	2022
Tr.	<i>Ribes nigrum</i>	RRR	NT		oui	faible	2020
Tr.	<i>Sison amomum</i>	RRR	NT	-	oui	faible	2010
Tr.	<i>Carex canescens</i>	RRR	NT	-	-	faible	2019
Tr.	<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	RR	NT	-	oui	faible	2022
Tr.	<i>Lotus glaber</i>	RR	NT	-	-	faible	2021
Tr.	<i>Myriophyllum verticillatum</i>	RR	NT	-	-	faible	2017
Tr.	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	RR	NT	-	-	faible	2013
Tr.	<i>Ranunculus peltatus</i>	RR	NT	-	-	-	2022
Tr.	<i>Rumex maritimus</i>	RR	NT	-	-	faible	2003
Br.	<i>Aulacomnium palustre</i>	AR	NT	-	-	-	2022
Br.	<i>Fuscocephaloziopsis connivens</i>	AR	NT	-	-	-	2016
Tr.	<i>Hottonia palustris</i>	RR	LC	PR	oui	faible	2021
Tr.	<i>Carex elongata</i>	RR	LC	-	oui	-	2020
Tr.	<i>Eriophorum angustifolium</i>	RR	LC	-	oui	-	2018
Tr.	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	RR	LC	-	oui	-	2014
Tr.	<i>Lemna trisulca</i>	RR	LC	-	oui	-	2018
Tr.	<i>Nymphaea alba</i>	RR	LC	-	oui	-	2018
Tr.	<i>Potamogeton polygonifolius</i>	RR	LC	-	oui	-	2008
Tr.	<i>Trifolium ochroleucon</i>	RR	LC	-	oui	-	2022
Tr.	<i>Utricularia australis</i>	RR	LC	-	oui	-	2021
Tr.	<i>Dryopteris affinis</i>	R	LC		oui	-	2022
Tr.	<i>Potamogeton trichoides</i>	RR	DD	-	oui	-	2018

Commune de Saints-en-Puisaye

GROUPE_TAXO	NOM_COMPLET	RARETE	LRR_UICN	PROTECTION	ZNIEFF	PRIORITE_CONSERVATION	ANNEE
Tr.	<i>Coeloglossum viride</i>	RR	EN	PR	oui	élevée	2016
Tr.	<i>Catabrosa aquatica</i>	RRR	EN	-	-	élevée	2014
Tr.	<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	RR	NT	-	oui	faible	2014
Tr.	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	RR	LC	-	oui	-	2022
Tr.	<i>Potamogeton polygonifolius</i>	RR	LC	-	oui	-	2003

Commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe

GRUPE_TAXO	NOM_COMPLET	RARETE	LRR_UICN	PROTECTION	ZNIEFF	PRIORITE_CONSERVATION	ANNEE
Tr.	<i>Drosera rotundifolia</i>	RR	EN	PN	oui	modérée	2022
Tr.	<i>Elatine hexandra</i>	RRR	EN	PR	oui	faible	2016
Tr.	<i>Erica tetralix</i>	RRR	EN	PR	oui	faible	2022
Tr.	<i>Spiranthes spiralis</i>	RR	EN	PR	oui	faible	2010
Tr.	<i>Poa palustris</i>	RR	EN	-	oui	modérée	2022
Tr.	<i>Juncus tenageia</i>	RRR	EN	-	oui	faible	2005
Br.	<i>Cephaloziella hampeana</i>	RR	EN	-	-	-	2022
Br.	<i>Odontoschisma sphagni</i>	RR	EN	-	-	-	2022
Tr.	<i>Osmunda regalis</i>	RR	VU	PR	oui	faible	2022
Tr.	<i>Cardamine amara</i>	RRR	VU	-	oui	faible	2013
Tr.	<i>Eleocharis multicaulis</i>	RRR	VU	-	oui	faible	2016
Tr.	<i>Rhinanthus angustifolius</i>	RRR	VU	-	-	modérée	2003
Tr.	<i>Eleocharis ovata</i>	RR	VU	-	-	modérée	2019
Br.	<i>Fuscocephaloziopsis lunulifolia</i>	R	VU	-	-	-	2022
Br.	<i>Calliergon cordifolium</i>	R	VU	-	-	-	2014
Br.	<i>Dicranum bonjeanii</i>	AR	VU	-	-	-	2022
Tr.	<i>Epipactis palustris</i>	RR	NT	PR	oui	modérée	2022
Tr.	<i>Ranunculus hederaceus</i>	RRR	NT	PR	oui	faible	2013
Tr.	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	RR	NT	PR	oui	faible	2022
Tr.	<i>Myosotis nemorosa</i>	RRR	NT	-	oui	faible	2022
Tr.	<i>Polystichum aculeatum</i>	RR	NT	-	oui	faible	2022
Tr.	<i>Carex canescens</i>	RRR	NT	-	-	faible	2013
Tr.	<i>Petasites hybridus</i>	RRR	NT	-	-	faible	2010
Tr.	<i>Ludwigia palustris</i>	RR	NT	-	-	faible	2014
Tr.	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	RR	NT	-	-	faible	2022
Br.	<i>Aulacomnium palustre</i>	AR	NT	-	-	-	2022
Br.	<i>Fuscocephaloziopsis connivens</i>	AR	NT	-	-	-	2022
Tr.	<i>Polystichum setiferum</i>	RR	LC	-	oui	faible	2022
Tr.	<i>Bidens radiata</i>	RR	LC	-	oui	-	2013
Tr.	<i>Eriophorum angustifolium</i>	RR	LC	-	oui	-	2022
Tr.	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	RR	LC	-	oui	-	2022
Tr.	<i>Polygala serpyllifolia</i>	RR	LC	-	oui	-	2003
Tr.	<i>Potamogeton polygonifolius</i>	RR	LC	-	oui	-	2022
Tr.	<i>Ranunculus trichophyllus</i>	RR	LC	-	oui	-	2013
Tr.	<i>Dryopteris affinis</i>	R	LC	-	oui	-	2022
Tr.	<i>Potamogeton trichoides</i>	RR	DD	-	oui	-	2018

POUR EN SAVOIR PLUS

[www.cbnbp.mnhn.fr](http://www.cbnbp.mnhn.fr)

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le Ministère en charge de l'environnement sur les Régions Île-de-France et Centre-Val de Loire, ainsi que les Départements de Champagne-Ardenne (Région Grand Est) et de Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté).



## 5 MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CBN du Bassin parisien est un des membres fondateurs de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Il agit ainsi au sein d'un réseau de 12 CBN, coordonnés par l'Office français pour la Biodiversité. Dans ce cadre, le Conservatoire mène sur son territoire d'agrément 5 missions d'intérêt général au service de la flore, de la fonge et de leurs habitats :



Développer et améliorer les connaissances



Contribuer à la gestion conservatoire et à la restauration écologique



Gérer et valoriser les données



Conseiller à travers l'expertise scientifique et technique



Informier, sensibiliser et mobiliser

## CONTACTS

### DIRECTION

**Directeur Frédéric HENDOUX**

**Directeur scientifique adjoint Sébastien FILOCHE**

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

[cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)

### DÉLÉGATION BOURGOGNE

**Responsable Olivier BARDET**

Maison du PNR du Morvan - 58230 Saint-Brisson

03 86 78 79 60

[cbnbp-bourg@mnhn.fr](mailto:cbnbp-bourg@mnhn.fr)

### DÉLÉGATION CENTRE-VAL DE LOIRE

**Responsable Jordane CORDIER**

5 avenue Buffon - BP6407 - 45064 Orléans Cedex 2

02 36 17 41 31

[cbnbp-cvl@mnhn.fr](mailto:cbnbp-cvl@mnhn.fr)

### DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

**Responsable François DEHONDT**

30 Chaussée du Port - 51035 Châlons-en-Champagne

03 26 65 28 24

[cbnbp-ca@mnhn.fr](mailto:cbnbp-ca@mnhn.fr)

### DÉLÉGATION ÎLE-DE-FRANCE

**Responsable Jeanne VALLET**

61 rue Buffon - 75005 Paris

01 40 79 35 54

[cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)

### PÔLE CONSERVATION

**Responsable Philippe BARDIN**

01 40 79 56 25

[philippe.bardin@mnhn.fr](mailto:philippe.bardin@mnhn.fr)

### PÔLE PHYTOSOCIOLOGIE

**Responsable Gaël CAUSSE**

03 86 78 79 61

[gael.causse@mnhn.fr](mailto:gael.causse@mnhn.fr)

### PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

**Responsable Silvère CAMPONOVO**

01 40 79 56 49

[silvere.camponovo@mnhn.fr](mailto:silvere.camponovo@mnhn.fr)